Après la Conférence de Genève : la Croix-Rouge malade de la politique?

Autor(en): **Bütler, Hugo**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **33 (1987)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-848386

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Après la Conférence de Genève

La Croix-Rouge malade de la politique?

Cette question, ils ont été nombreux à se la poser les commentateurs des événements qui ont assombri la 25e Conférence de la Croix-Rouge internationale, tenue à Genève à la fin du mois d'octobre 1986. L'exclusion de la délégation gouvernementale sud-africaine du sein de la Conférence a suscité des inquiétudes. Hugo Bütler, rédacteur en chef de la «Neue Zürcher Zeitung», nous livre ses réflexions au sujet de la crise que traverse la Croix-Rouge. *

La raison des préoccupations qu'on peut nourrir au sujet de l'avenir de la Croix-Rouge, c'est évidemment la décision de la dernière Conférence de Genève qui nous la fournit. Celle-ci, siégeant à Genève (et à laquelle prenaient part les Sociétés nationales, la Ligue des sociétés, le CICR et les Etats signataires des Conventions de Genève) a donc décidé, à l'encontre de ses statuts, d'exclure de son sein le représentant du gouvernement sud-africain. Par ce geste, le mouvement humanitaire créé par Henri Dunant a vu, pour la première fois, son principe fondamental d'une aide impartiale aux victimes de guerres, de troubles ou de catastrophes, clairement sacrifié à des pressions politiques. Les délégués noirs africains, soutenus par ceux des pays de l'est, ont – avec l'appui également de délégués d'autres pays du tiers monde – fait passer la protestation contre le régime inacceptable de l'apartheid en Afrique du Sud avant la protection et l'aide concrète apportée aux victimes noires de ce même régime. Car le gouvernement Botha, dont le représentant à Genève n'a même pas pu prendre la parole au sujet de son exclusion, a immédiatement réagi en expulsant du pays les délégués du CICR, au nombre d'une vingtaine.

Ce qui a eu pour conséquence directe, tout d'abord, de voir les quelque trois cents condamnés du régime de l'apartheid, qui recevaient régulièrement la visite des délégués du CICR dans leur prison, privés de cette protection. Ne pouvaient plus être aidés non plus les dizaines de milliers de réfugiés noirs venus du Mozambique en Afrique du Sud.

Ainsi, les victimes d'un conflit interne étaient, en plus, victimes de cette politisation de la Croix-Rouge. Il est impossible d'ignorer cette conséquence odieuse et cynique de la décision prise à Genève sur proposition des représentants du gouvernement kenyan. L'attitude des pays du Front a déjà créé des précédents en matière de sanctions.

Pour tenter de comprendre la décision de la majorité des participants à cette Conférence, on peut faire valoir qu'ils se sont appuyés sur un principe de droit humanitaire: celui de l'égalité des races. Cela saute d'autant plus aux yeux qu'une décision de type politique, comme celle prise à Genève, est en flagrante contradiction avec le principe fondamental de la Croix-Rouge.

Celui qui s'engage concrètement dans une action humanitaire doit savoir renoncer à vouloir, avant toute chose, changer le monde, l'améliorer. Comment aider les victimes de guerres ou de troubles si l'on réclame et l'on attend d'abord, pour agir, que disparaissent violence et injustices de la surface de la terre? Le «bon Samaritain» n'a pas à s'inquiéter des causes des conflits mais doit, bien sûr, porter secours à ceux qui sont blessés ou en danger partout, tout de suite et quelles que soient les circonstances. Voilà pourquoi les principes fondamentaux de la Croix-Rouge reposent sur la neutralité politique et ne peuvent être appliqués sans elle. En conséquence, l'exclusion de la peu populaire Afrique du Sud de la Conférence de Genève constitue une grave menace pour les fondements apolitiques de la Croix-Rouge, tel celui d'universalité. Si l'on devait appliquer pareille norme morale à tous les Etats membres, alors le nombre des participants à la Conférence serait singulièrement réduit.

Les dégâts causés par cet éclat pourront-ils être circonscrits et réparés avec le temps? Ou la Croix-Rouge va-t-elle continuer à s'adonner à l'écœurant spectacle d'exclusion des proscrits de la politique internationale? A court terme, on peut craindre de nouveaux tiraillements autour de la ratification des Protocoles additionnels de 1977, qu'on espérait faire avancer au cours de la Conférence. L'Administration Reagan a déjà émis des réserves, avec quelques autres pays européens, à l'égard des textes qui, à leurs yeux, semblent légitimer guérilla et terrorisme.

Il est vrai qu'il y a des raisons d'espérer que l'exclusion de la délégation gouvernementale sud-africaine (la Société de la Croix-Rou-

** Version écourtée d'un éditorial paru dans l'édition du 1/2.11.1986*

Distribution par le CICR de «frijoles», aliment de base de la population salvadorienne.

ge sud-africaine a, elle, été épargnée) reste un cas isolé et ne constitue pas un précédent, comme à l'ONU. Après avoir enfreint son principe de neutralité politique, la Conférence de Genève a procédé à la révision de ses statuts sans disputes, dans l'esprit de la Croix-Rouge et en satisfaisant largement aux vœux du Comité international de la Croix-Rouge. L'Afrique du Sud reste membre des Conventions de Genève, avec sa Société nationale de la Croix-Rouge.

L'essentiel du développement futur de la Croix-Rouge va dépendre surtout des opérations concrètes menées sur le terrain par le CICR, toujours composé exclusivement de Suisses. Mais l'érosion de l'idéal de la Croix-Rouge sera stoppé au plus tôt si elle réussit à remplir ses engagements sur le plan humanitaire dans guerres et conflits, de façon impartiale dans les deux camps.

Le fondement de l'idéal humanitaire de la Croix-Rouge et la nécessité de lui maintenir son caractère apolitique ne sont, de loin pas, compris partout dans le monde. La grave crise déclenchée à Genève a fait durement apparaître cette réalité en plein jour. Ce qui pourrait amener certains à la résignation. Et entamer le bon vouloir des Etats qui interviennent financièrement, tout comme celui des donateurs privés. Ce serait, toutefois, donner raison à ceux qui ont semé le doute que de se laisser aller à ce découragement. Le défi, c'est encore de faire triompher l'idée de Dunant par la persuasion et l'aide humanitaire dans un monde ébranlé sur le plan politique et moral. Un monde qui ne reconnaît guère partout les valeurs et les règles de droit qui prévalent en Europe. Celà restera pendant des décennies l'une des tâches de la diplomatie suisse.

Back to your country

Headline expatriate service offers you many job openings

HEADLINE
PERSONNEL CONSULTANT
022 / 81 05 57/ 8
8, RUE DE LA RÔTISSERIE
1204 GENEVA

LYCEUM ALPINUM ZUOZ

Internat pour garçons de 10 à 19 ans
Ecole primaire, 5e et 6e classes
Gymnase (Lycée):
types A, B, C, D, E avec maturité
Ecole de commerce avec diplôme

Les examens finaux, passés à l'école même, sont reconnus par la Confédération, l'Abitur allemand par la République Fédérale d'Allemagne.

Langue d'enseignement: l'allemand.
Beaucoup de possibilités de sport

Renseignements par le rectorat:
Dr. G. A. Bezzola-de Meuron,
CH–7524 Zuoz 8, Engadine, Téléphone 082 7 01 11

La combinaison idéale pour un avenir professionnel assuré:
Cours intensifs de langues et formation hôtellerie tourisme en Suisse
En internat nous préparons depuis 1950, des jeunes filles de 15 à 24 ans aux diplômes internationaux de langues (Angl., Allm., Fr.). Par ailleurs, nous proposons une formation hôtellerie-tourisme jusqu'à l'assistante d'hôtel de direction. Langue officielle de l'Institut: le bon allemand. **De plus nos objectifs sont:** élargissement des centres d'intérêt, culture générale approfondie, Savoir-vivre, Etiquette, développement de la personnalité et de la confiance en soi. Encadrement sérieux. Meilleures références.
Cours d'été de langues.
Institut Sunny Dale – Villa Unspunnen, Fam. Dr. Gaugler
3812 Interlaken/Suisse, Tél. 036 22 17 18, Telex 923 173

Ecole d'Humanité **6085 Hasliberg Goldern**
Gemeinnützige Genossenschaft; Telefon 036 71 15 15; B.O., 1050 m ü. M.
Internat: familiäre Kleingruppen, Knaben und Mädchen, Primar-, Sekundar-, Realschule, Gymnasium. Flexible Kursorganisation (Fähigkeitsgruppen, nicht Jahrgangsklassen) ermöglicht u. a. Umschulung auf Schweizerische Schulverhältnisse.
English-speaking school system: CEEB and GCE preparation
Gründer: Paul und Edith Geheeb. 150 Schüler, 34 Lehrer.
Leitung: Natalie und Armin Lüthi-Peterson.

Schweizerische Alpine Mittelschule Davos
- **Internat für Knaben und Mädchen von 12 bis 19 Jahren.**
- **Gymnasium (Typen A, B, C, E) mit eidg. anerkannter Maturität.**
- **Handelsmittelschule (BIGA-anerkannt).**

Sommer- und Wintersport.
Auskünfte erteilt: Rektor Dr. E. Bolliger
Telefon 083 3 52 36

Alpines Institut Kandersteg Berner Oberland 1200 m ü. M.
Internat mit kleiner Schülerzahl für Knaben und Mädchen von 10–16 Jahren, familiär geführt.
Primar- und Sekundarschule staatl. anerkannt
Spezial-Deutschkurse für fremdsprachige Kinder
Sommer-Feriensprachkurse Juni/Juli/August
Winter-Ferienkurse mit Sprachunterricht
Sommer- und Wintersportmöglichkeiten.
Schul- und Internatsleitung: Dr. J. Züger, Telefon 033 75 14 74

AIGLON **Switzerland, The British International Boarding School**
- 260 boys and girls (11–18)
- G.C.S.E. and Oxford 'A' Levels; American College Board
- University preparation: U.K., U.S., Canada, Europe
- Sports, skiing, adventure training
- Summer courses with tuition in English and French
- Scholarships and Bursaries for well qualified applicants

Apply to: The Headmaster, Philip L. Parsons, M. A. (Cantab.).
Aiglon College, 1885 Chesières, Switzerland
Tel.: (025) 35 27 21, Tlx: 446 211 ACOL CH

JOHN F. KENNEDY INTERNATIONAL SCHOOL
Saanen-Gstaad
A unique international school for children 6–13 years. Sound preparation for English-language secondary schools. Small classes, family atmosphere, superb alpine location. French, skiing, sports, excursions.
Summer camp July–August
Write: William Lovell, Director
CH–3792 Saanen, Switzerland, Telephone (030) 4 13 72

INSTITUT MONTANA ZUGERBERG

Leitung: Dr. K. Storchenegger
6316 Zugerberg, Telefon 042 21 17 22

1000 Meter über Meer

Internationale Schule für Söhne ab 10 Jahren
Schweizer Sektion:
Primarschule Klassen 4–6
Gymnasium und Wirtschaftsdiplomschule
Eidgenössisch anerkannte Diplom- und Maturitätsprüfungen im Institut
Ferienkurse: Juli–August
American School: 5th–12th Grade
Scuola italiana, Nederlandse Sectie